



## Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

[mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr)

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2020

## Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mil vingt et le vingt-neuf juin à vingt heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 19 juin 2020, s'est réunie sous la présidence de Luc MAUDET à la salle des fêtes de Vareilles.

**Sont présents** : Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Henri TROESCH, Claudine LECLERC, Martine VAJOU, Marie-Josée MASSON, Sylvie MOSIMANN, Louis BOUCHENY, Maryse BOURGEOIS, Sophie MARTHELOT, Michaël LAVENTUREUX, Eliane ANSTETT, Karym FELLAH

**En visio conférence** : Laétitia BERTHELIN

**Absent** : Olivier BRAULT

18 conseillers présents ou en visio conférence, 1 conseiller absent, le quorum de 7 conseillers présents ou représentés étant dépassé (dérogation en période actuelle coronavirus), l'assemblée peut donc délibérer.

**Secrétaire de séance** : Bernard ROMIEUX

### **Ordre du jour**

- Approbation du procès-verbal de la séance 25 mai 2020 ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Point activité COVID-19 ;
- Tarification Centre de Loisirs ;
- Personnel ;
- Finances STEp de Theil ;
- Ligne de trésorerie en attente de subventions ;
- Commission des impôts indirect ;
- Informations diverses.

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 25 MAI 2020**

A l'unanimité les conseillers présents ou en visio conférence approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 mai 2020.

### **POINT D'ACTIVITE PENDANT LA PERIODE COVID 19**

Les écoles ont repris depuis une semaine. 80% des enfants sont présents.

Pour limiter le brassage les cantines restent fermées et les déplacements entre écoles et cantines supprimés.

Pendant la période de confinement les enfants des soignants du bassin de vie ont été accueillis gratuitement à la garderie et au centre de loisirs, la CAF ayant maintenu son financement.



Le centre de loisirs sera ouvert en juillet et les deux dernières semaines d'août. Les réservations ont été ouvertes jusqu'au 15 juin.

Le centre de loisirs occupera la salle des fêtes de Theil du lundi 7h15 au vendredi 18h 30.

### **TARIFICATION DU CENTRE DE LOISIRS**

Monsieur le Maire fait part du principe qu'il est nécessaire d'adapter les tarifs du centre de loisirs depuis qu'il a repris ses activités le 25 mai 2020 et au moins pour tout l'été. En effet le repas de midi est un repas tiré du sac fourni par les parents.

Il propose les tarifs suivants (en rouge les nouveaux tarifs) :

	Tarif de base			Participation commune	Reste à charge des familles		
	0 à 650	651 à 1000	>1000		0 à 650	651 à 1000	>1000
Quotient familial	0 à 650	651 à 1000	>1000		0 à 650	651 à 1000	>1000
Journée complète	16.00 €	18.00 €	20.00 €	7.00 €	9.00 €	11.00 €	13.00 €
<b>journée complète sans repas</b>	<b>13.00 €</b>	<b>15.00 €</b>	<b>17.00 €</b>	<b>7.00 €</b>	<b>6.00 €</b>	<b>8.00 €</b>	<b>10.00 €</b>
1/2 journée + repas	10.00 €	11.50 €	13.00 €	5.00 €	5.00 €	6.50 €	8.00 €
<b>1/2 journée + pause méridienne</b>	<b>7.00 €</b>	<b>8.50 €</b>	<b>10.00 €</b>	<b>3.00 €</b>	<b>4.00 €</b>	<b>5.50 €</b>	<b>7.00 €</b>
1/2 journée	5.50 €	7.00 €	8.00 €	2.00 €	3.50 €	5.00 €	6.00 €

Si les parents ne fournissent pas leur quotient familial, le tarif maximum s'applique

A partir du 1er enfant pour 2 enfants et plus d'une même famille

	Tarif de base			Participation commune	Reste à charge des familles		
	0 à 650	651 à 1000	>1000		0 à 650	651 à 1000	>1000
Quotient familial	0 à 650	651 à 1000	>1000		0 à 650	651 à 1000	>1000
Journée complète	15.00 €	17.00 €	19.00 €	7.00 €	8.00 €	10.00 €	12.00 €
<b>journée complète sans repas</b>	<b>12.00 €</b>	<b>14.00 €</b>	<b>16.00 €</b>	<b>7.00 €</b>	<b>5.00 €</b>	<b>7.00 €</b>	<b>9.00 €</b>
1/2 journée + repas	9.00 €	10.50 €	12.00 €	5.00 €	4.00 €	5.50 €	7.00 €
<b>1/2 journée + pause méridienne</b>	<b>6.00 €</b>	<b>7.50 €</b>	<b>9.00 €</b>	<b>3.00 €</b>	<b>3.00 €</b>	<b>4.50 €</b>	<b>6.00 €</b>
1/2 journée	4.50 €	6.00 €	7.00 €	2.00 €	2.50 €	4.00 €	5.00 €

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés adoptent cette nouvelle grille tarifaire.

### **PERSONNEL**

Monsieur le Maire rappelle que la commune fait travailler plusieurs sortes de personnel :

Les secrétaires de Mairie

Le personnel des services annexes (La Poste, France Services)

Le personnel technique

- Entretien de la commune
- Entretien des locaux

Le personnel lié aux écoles (cantine, garderie, centre de loisirs)

La montée en puissance de France Services, les exigences de l'état pour donner le label nécessitent l'adaptation des postes des adjoints administratifs. Il propose

- La création d'un poste d'adjoint administratif territorial sur 27 heures



- La création d'un poste d'attaché à temps complet

Par 17 voix pour et une abstention de Karym FELLAH, les conseillers présents ou en visio conférence acceptent la création de ces deux postes.

### **EMPRUNT BUDGET D'ASSAINISSEMENT DE THEIL**

Monsieur le Maire rappelle que le budget d'assainissement de Theil voté le 18 février 2020 comprenait un emprunt de 185 454 €. Compte tenu des travaux supplémentaires prévus, il propose d'effectuer un emprunt de 200 000 € à la Caisse d'Épargne aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt 0,95% sur 10 ans
- Annuités 20 988,76 €
- Montant total des intérêts 9 887,60 €

Le budget est donc modifié en intégrant aux dépenses des travaux supplémentaires pour 14 546 €. Un conseiller municipal fait part de ses réserves sur la réalisation de cet emprunt et s'abstient.

Par 17 voix pour et l'abstention d'Henri TROESCH, les conseillers présents ou en visio-conférence acceptent cet emprunt et la modification du budget en conséquence.

### **LIGNE DE TRESORERIE, BUDGET DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire rappelle les travaux en cours de la commune

	Travaux TTC	FCTVA	Subventions	reste	
Maison des associations	102 488 €	20 088 €	59 785 €	22 616 €	78%
Microcrèche	374 036 €	73 311 €	232 910 €	67 815 €	82%
STEP	763 025 €	149 553 €	439 072 €	174 400 €	77%
<b>Total</b>	<b>1 239 549 €</b>	<b>242 952 €</b>	<b>731 767 €</b>	<b>264 831 €</b>	<b>79%</b>

Il fait part du retard des paiements des subventions par des administrations en confinement, du travail des entreprises pendant ce même confinement et du fait que la micro-crèche a pris du retard et la STEP de l'avance.

La commune ayant besoin de trésorerie, il propose la réalisation d'une ligne de trésorerie de 200 000 € à la Caisse d'Épargne aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt 0,80% sur 1 an
- Montant total des intérêts : 1 600 €

A l'unanimité les conseillers présents ou en visio-conférence acceptent cette ligne de trésorerie.

### **COMMISSION DES IMPÔTS INDIRECTS**

Outre le Maire Luc Maudet, le conseil municipal doit proposer 24 noms à l'administration des finances publiques.

Parmi ces 12 titulaires et ces 12 suppléants l'administration choisira 6 titulaires et 6 suppléants.

Le Conseil municipal propose une liste de 14 noms issus du Conseil Municipal et mandate le maire pour demander à d'anciens membres des commissions précédentes leur accord pour siéger dans cette commission.



## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Cours informatiques**

En 2019, 25 personnes de 60 ans et plus ont été intéressées pour 8 cours de 2 heures, ce qui a représenté 149 cours de 2 heures, soit une moyenne de plus de 9 personnes par cours. Pour l'année 2020 la conférence des financeurs nous octroie 4 125,60 € (soit 100% de notre demande) et autant pour l'année 2021, aux conditions suivantes.

Il y aura donc cette année

- 3 niveaux de cours (tablettes, ordinateur)
- Plus de communes de notre bassin de vie seront touchées (vallées-de-la-vanne, Noé, Malay, Villiers-Louis, Les Clérimois, Vaudeurs...)
- Travail avec les associations (4 saisons, amitié de 4 villages)
- Volet mobilité pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer

### **Questionnaire en cours**

La commune a reçu plus de 200 questionnaires en cours de dépouillement. Beaucoup de propositions sont faites qui seront reprises par les différentes commissions.

Un conseiller fait part du ressenti de certains habitants de Theil qui n'ont pas compris que ce questionnaire venait de la mairie.

### **Dossier de bienvenue**

Un dossier de bienvenue aux nouveaux habitants est en cours d'élaboration. Il reprendra toutes les informations nécessaires à la vie aux Vallées-de-la-Vanne. Une ébauche est donnée aux conseillers municipaux.

### **Prochain conseil municipal le vendredi 10 juillet à 20 heures à Chigy.**

Dans ce conseil municipal, seront élus, les grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Réunion commission communication-journal avant le 14 juillet : préparation du journal à sortir en septembre

Réunion commission plan de sauvegarde -sécurité avant le 14 juillet : finalisation du plan de sauvegarde

Préparation du 14 juillet

- Conseil de village de Chigy : samedi 4 juillet à 10 heures
- Conseil de village de Theil : jeudi 2 juillet à 20 heures
- Conseil de village de Vareilles : vendredi 3 juillet à 19 heures

Seront invités les habitants qui ont manifesté, dans le questionnaire à la population, un souhait d'y être intégrés.

Un conseiller fait part de ses soucis par rapport à la sécurité routière à l'intérieur du village de Theil. Il juge que l'insuffisance d'équipement peut mettre en cause la commune.



Il demande notamment des panneaux 50 répétitifs, des passages piétons tous les 100 mètres, une meilleure signalisation.

Monsieur le Maire lui répond que les rues du Pont-Rouge, du miroir, de la Grève et de la Vallée du Parc sont des routes départementales et que tout aménagement est soumis à l'aval du Conseil départemental. Tous les aménagements de sécurité répondent à des normes très précises qui ne peuvent être transgressées. Il est prêt à étudier tous ces problèmes avec le conseil de village de Theil et le conseil municipal.

Les feux de la Saint-Jean sont annulés cette année.

Il est demandé la réalisation d'un terrain de boules à Theil. L'emplacement reste à déterminer.

Le plafond de la sacristie s'écroule à Theil. Avant de le reconstruire il est nécessaire de permettre la circulation d'air dans les combles.

Nous attendons l'estimation des travaux pour l'angélus de Vareilles.

Les trous sur la voirie des rues vont être repris à partir de la semaine prochaine.

Une approche des boulangers fournissant le pain dans les distributeurs va être faite pour vérifier que les tarifs sont identiques

Monsieur le Maire rappelle que la promenade des chiens non tenus en laisse dans l'espace de la commune est interdite et susceptible d'une amende de 33 € à 75 € (chiens catégorisés)

La séance est levée à 22 heures 30.